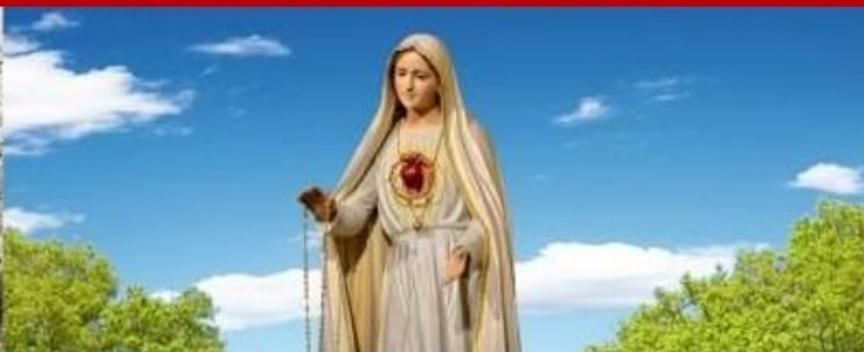




« **Dieu veut** établir dans le monde la dévotion à mon Cœur Immaculé. »
(Notre-dame, le 13 juillet 1917)

Samedi 7 juin 2025 : 1^{er} samedi du mois

N'oublions pas de réciter un acte de réparation ce jour-là.

Méditations proposées	2 ^e mystère joyeux : La visitation Méditations proposées : - par Cap Fatima : cliquer ICI - par Salve Corda : cliquer ICI
Blasphèmes à réparer	Les blasphèmes contre la virginité de la Très Sainte Vierge

Lettre de liaison n° 174 (5 juin 2025)

Chers amis,

Nous approchons du centenaire de la demande de Notre-Dame concernant la communion réparatrice des premiers samedis du mois, une des cinq pratiques de la dévotion au Cœur Immaculé de Marie. Cette dévotion a été demandée à plusieurs reprises par le Ciel, notamment par Dieu Lui-même les 13 mai et 13 juin 1917, la Sainte Vierge ayant révélé : « *Dieu veut établir dans le monde la dévotion à mon Cœur Immaculé* ». C'est pourquoi, depuis sa création en avril 2015, l'objectif de Cap Fatima (voir l'en-tête de cette lettre) est d'apporter sa modeste contribution à l'établissement de cette dévotion.

Dieu veut ! Mais qui va le faire, sinon nous ? Dieu nous demande, par l'intermédiaire de sa Très Sainte Mère, de répandre la dévotion à son Cœur Immaculé. Avons-nous bien saisi l'importance de cette phrase ? C'est un ordre de Dieu Lui-même qui nous est directement adressé ! Et en révélant cette volonté divine à Fatima, Notre-Dame précisa qu'elle voulait la communion réparatrice des premiers samedis du mois et la consécration de la Russie à son Cœur Immaculé, ajoutant que, par ce moyen, nous sauverions des âmes et obtiendrions la paix. Or cette année, centenaire de cette demande de Notre-Dame, est une occasion unique pour faire connaître autour de nous la communion réparatrice des premiers samedis du mois. C'est pourquoi l'association Salve Corda soutenue par Cap Fatima a lancé le [Jubilé 2025 des 1^{ers} samedis de Fatima](#). Jusqu'à la fin de cette année, associons-nous à cette initiative et soyons tous des apôtres inlassables de cette dévotion.

Mais pour être un bon apôtre, il faut être convaincu. Et pour cela, il faut bien connaître d'une part les buts et les fruits de cette dévotion, d'autre part les difficultés rencontrées dans son établissement depuis cent ans.

Buts de la communion réparatrice des premiers samedis du mois

Ces buts sont au nombre de trois : la réparation des offenses faites au Cœur Immaculé de Marie, le salut des âmes et la paix dans le monde.

La réparation des offenses faites au Cœur immaculé de Marie

Le premier but de la communion réparatrice est la réparation des offenses faites au Cœur Immaculé de Marie. Rien que dans ses quatre mémoires, sœur Lucie mentionne ce point douze fois. Et elle en parle également dans de nombreuses lettres. C'est donc un point particulièrement important : par cette communion mensuelle, nous devons réparer les offenses faites par les hommes pécheurs au Cœur Immaculé de Marie.

Et quelles sont ces offenses ? En juin 1930, sœur Lucie reçut de Notre-Seigneur la réponse suivante :

Il y a cinq espèces d'offenses et de blasphèmes proférés contre le Cœur Immaculé de Marie :

- 1) les blasphèmes contre l'Immaculée Conception,
- 2) contre sa virginité,
- 3) contre sa maternité divine, en refusant en même temps de la reconnaître comme Mère des hommes,
- 4) [les offenses de] ceux qui cherchent publiquement à inculquer dans le cœur des enfants l'indifférence ou le mépris, ou même la haine à l'égard de cette Mère Immaculée,
- 5) [les offenses de] ceux qui l'outragent directement dans ses saintes images.

Cette intention de réparer les péchés commis contre le Cœur Immaculé de Marie est si importante que si on oublie de la formuler lors de la confession, il faut la formuler dans la confession suivante. Sœur Lucie ayant demandé : « *Mon Jésus ! Et celles qui oublieront de formuler cette intention ?* », Notre-Seigneur lui répondit : « *Elles pourront la formuler à la confession suivante, profitant de la première occasion qu'elles auront pour se confesser.* »

Cette idée de réparation au Cœur de Marie n'est pas propre à sœur Lucie. Déjà en 1912, saint Pie X souhaitait que l'on répare les blasphèmes contre la Mère de Dieu. En effet, le 13 juin, **cinq ans jour pour jour avant la deuxième apparition de Fatima**, apparition au cours de laquelle la Sainte Vierge montra aux trois petits bergers son cœur entouré d'épines et leur révéla pour la première fois la volonté de Dieu concernant la dévotion à son Cœur Immaculé, le saint pape approuva officiellement la pratique des premiers samedis du mois et accorda une indulgence plénière applicable aux âmes du purgatoire à tous ceux qui accompliraient ce jour-là des exercices de dévotion en l'honneur du Cœur Immaculé de Marie, **en réparation des blasphèmes dont son nom et ses prérogatives sont l'objet**. Voici le texte diffusé par la section des Indulgences du Saint-Office :

Sa Sainteté Pie X, pour augmenter la dévotion des fidèles à l'égard de la très glorieuse immaculée Mère de Dieu, et pour **favoriser le pieux désir de réparation** par lequel les fidèles veulent exprimer leur intention de **compenser les horribles blasphèmes par lesquels le nom très saint et les sublimes privilèges de la Bienheureuse Vierge sont outragés** par des hommes impies, a daigné concéder de lui-même, à tous ceux qui pratiqueront, **le premier samedi de chaque mois**, des exercices spéciaux de dévotion en l'honneur de la Bienheureuse Vierge immaculée, et y ajouteront **la confession et la communion, en esprit de réparation**, et en priant aux intentions du souverain pontife, une indulgence plénière, applicable aux défunts. Ceci vaut dès maintenant et pour toujours, sans nécessité d'un bref, nonobstant toute disposition contraire.

On peut presque dire que, le 10 décembre 1925, en demandant la communion réparatrice, la Sainte Vierge n'a fait que confirmer la décision de saint Pie X.

Le salut des âmes

Le deuxième but de la communion réparatrice est le salut de âmes. C'est là aussi un point essentiel du message de Fatima. Il n'était certes pas nécessaire que Notre-Dame apparaisse à Fatima pour que nous sachions que tous les membres l'Eglise, Corps mystique du Christ, doivent s'appliquer à conduire les âmes à Dieu. Mais ce qui est particulier au message de Fatima, c'est l'affirmation que le salut des âmes s'obtient de la Miséricorde divine **par l'intercession du Cœur Immaculé de Marie**. Nombreux sont les textes de sœur Lucie qui le montrent. Le premier de ces textes est une lettre au père Aparicio datée du 17 décembre 1927, dans laquelle elle rapporte les paroles qu'elle entendit de Notre-Dame le 13 juin 1917 :

Jésus veut se servir de toi pour me faire connaître et aimer. Il veut établir dans le monde la dévotion à mon Cœur immaculé. À ceux qui l'adopteront je promets le salut, et ces âmes seront chéries de Dieu, comme des fleurs placées par moi pour orner son trône.

Ensuite, dans ses troisième et quatrième mémoires rédigés en 1941 et dans lesquels elle donne une grande partie du secret révélé le 13 juillet 1917, elle rapporte ces autres paroles de Notre-Dame : « *Vous avez vu l'enfer où vont les âmes des pauvres pécheurs. Pour les sauver, Dieu veut établir dans le monde la dévotion à mon Cœur immaculé. Si l'on fait ce que je vais vous dire, beaucoup d'âmes seront sauvées* ».

Enfin, le 10 décembre 1925, la Sainte Vierge lui confia : « *Je promets d'assister à l'heure de la mort ces âmes, avec toutes les grâces nécessaires pour leur salut.* »

Toutes ces révélations sont en quelque sorte la promulgation de la médiation universelle de la Très Sainte Vierge : Dieu veut sauver âmes et Il veut le faire par le Cœur Immaculé de Marie.

Bien sûr, une telle grâce, aussi bien pour nous que pour autrui, nécessite de respecter scrupuleusement les conditions précisées par le Ciel : il faut non seulement avoir une réelle volonté de réparation, mais aussi que la confession mensuelle soit faite avec un repentir sincère de ses fautes et la ferme résolution de s'en corriger, que la communion soit fervente en nous rappelant cette parole de Notre-Seigneur : « *Qui mange ma chair et boit mon sang a la vie éternelle* » (Jean VI, 54), que la méditation de 15 minutes sur les mystères du Rosaire soit faite avec toute l'attention nécessaire et enfin que le chapelet soit également récité avec attention, sans laisser son esprit divaguer. Sur ce dernier point, rappelons que le recueil officiel des indulgences prévoit une indulgence

plénière, aux conditions ordinaires, pour ceux qui récitent le chapelet à l'église, dans un oratoire, en famille, en communauté ou dans une pieuse association, à condition de joindre à la récitation la méditation des mystères. Ainsi, chacune des conditions précisées par Notre-Dame pour faire la communion réparatrice porte en elle-même la grâce du salut de notre prochain ou de nous-même.

La paix dans le monde

Le troisième but de la communion réparatrice est la paix du monde. C'est encore une spécificité du message de Fatima : la paix dans le monde dépend de la médiation de la Sainte Vierge, médiation qui est liée à la dévotion à son Cœur Immaculé. Cette dévotion concerne à la fois la hiérarchie et les fidèles : pour tous les fidèles, il s'agit de la pratique des premiers samedis du mois ; pour la hiérarchie, il s'agit de la consécration de la Russie au Cœur Immaculé de Marie. Notre-Dame exprima clairement ces deux exigences au cours de l'apparition du 13 juillet 1917, en disant à propos de la guerre à venir : « *Pour l'empêcher, je viendrai demander la consécration de la Russie à mon Cœur immaculé et la communion réparatrice des premiers samedis. Si l'on écoute mes demandes, la Russie se convertira et on aura la paix.* »

Ces paroles de Notre-Dame ont été rapportées au moins trois fois par sœur Lucie : dans les troisième et quatrième mémoires et dans la lettre à qu'elle envoya en décembre 1940 au pape Pie XII. Dans cette dernière, elle écrit :

En 1917, dans la partie des apparitions que nous avons appelée "le secret", la Très Sainte Vierge nous a annoncé la fin de la guerre qui affligeait alors l'Europe, mais a prédit une autre à venir, en disant que, **pour l'empêcher**, elle viendrait demander la consécration de la Russie à son Cœur immaculé et **la communion réparatrice des premiers samedis**. Elle promettait, si l'on écoutait ses demandes, la conversion de cette nation et la paix.

En 1937, Mgr da Silva avait lui-même écrit au pape Pie XI et avait mentionné les deux exigences de Notre-Dame et en quoi consistait la dévotion des premiers samedis du mois.

La diffusion de cette dévotion revêt une telle importance pour obtenir la paix que, le 19 mars 1939, sœur Lucie n'hésita pas à écrire au père Aparicio :

De la pratique de cette dévotion, unie à la consécration au Cœur immaculé de Marie dépend la guerre ou la paix du monde. C'est pourquoi je désirais tant sa propagation, et surtout parce que c'est là la volonté du Bon Dieu et de notre chère Mère du Ciel.

Trois mois après, le 20 juin, elle insistait une fois de plus auprès du père :

Notre-Dame a promis de retarder le fléau de la guerre, si l'on propageait et pratiquait cette dévotion. Nous la voyons écarter ce châtiment dans la mesure où l'on fait des efforts pour la propager. Mais je crains que nous ne puissions faire et retienne le bras de sa miséricorde, et ne laisse le monde se ruiner par ce fléau, qui sera horrible, horrible, plus que jamais.

La nécessité de la pratique de la dévotion réparatrice pour obtenir la paix du monde ressort donc d'une manière indiscutable de ces documents. Malheureusement, malgré tous ces fruits promis par la Sainte Vierge et l'authenticité des demandes, cette pratique peina à être mise en place comme nous allons le voir maintenant.

Transmission de la demande à la hiérarchie de l'Église

C'est hélas l'histoire d'une longue série de refus, de retards, d'hésitations, de silences, ...

Le 13 juillet 1917, Notre-Dame avait annoncé qu'elle viendrait demander la communion réparatrice. Sept ans plus tard, le 10 décembre 1925, Lucie reçut une première demande pour pratiquer et répandre la dévotion. Deux mois plus tard, le 15 février 1926, elle reçut la confirmation de cette demande par l'Enfant-Jésus (voir [lettre de liaison précédente](#)).

Immédiatement, elle en informa ses confesseurs, à commencer par Mgr Pereira Lopes qui, apparemment, ne lui répondit pas. Elle informa alors un autre de ses confesseurs, le père Lino Garcia. Lorsqu'elle passa de Pontevedra au noviciat de Tuy en juillet 1926, elle mit au courant son nouveau confesseur le père Aparicio, ainsi que sa nouvelle supérieure, la mère Monfalim. Tous deux crurent immédiatement à l'authenticité des révélations reçues par la voyante et tentèrent de répandre cette dévotion parmi les membres de leur communauté. L'année suivante, sœur Lucie écrivit à sa mère ainsi qu'à sa marraine de confirmation, Maria Morais de Miranda, leur demandant de faire connaître cette dévotion. À la fin de l'année, dans une nouvelle lettre à sa mère, elle termina en disant : « *Je vous demande de faire connaître et pratiquer la dévotion réparatrice au Cœur Immaculé de Marie.* »

De son côté, le père Aparicio rédigea et diffusa un premier tract sur cette dévotion. Au cours de l'année 1928, il écrivit à Mgr da Silva ainsi qu'à plusieurs auteurs qui écrivaient sur les événements de Fatima.

Le jour de ses premiers vœux, le 8 octobre 1928, sœur Lucie mit au courant l'abbé Formigão qui fut immédiatement convaincu et devint un apôtre infatigable de cette dévotion. Elle lui remit une lettre pour Mgr da Silva qui n'avait pas pu être présent à la cérémonie, sa voiture étant tombée en panne ce jour-là. Elle lui demandait notamment « *de daigner approuver* » la dévotion dont elle lui faisait part. Mais Mgr da Silva lui fit simplement répondre par l'intermédiaire de son confesseur « *de rester en paix* ». Malgré le peu de succès de toutes ces démarches, elle ne se découragea pas et continua par tous les moyens possibles à inciter les personnes qu'elle connaissait à pratiquer cette dévotion.

L'année suivante, le 29 juillet 1929, le nonce apostolique, Mgr Cardinale, rendit visite à sœur Lucie qui ne manqua pas une telle occasion pour parler une fois de plus de la communion réparatrice. Malgré cela, deux mois plus tard, Mgr da Silva écrivait au père Aparicio : « *La dévotion des premiers samedis du mois est bonne, mais elle n'est pas encore à son heure, ce qui ne veut pas dire qu'on ne puisse pas la propager dans les maisons et les collèges religieux* ». En effet, Mgr da Silva souhaitait voir se développer d'abord la dévotion à Notre-Dame de Fatima. Le père Aparicio ayant informé sœur Lucie de la position de l'évêque, elle lui répondit que cette réponse fut pour elle « *un coup très dur* ». Les hésitations de Mgr da Silva sont étonnantes, car il appréciait beaucoup sœur Lucie et était un fervent apôtre de Notre-Dame de Fatima.

Sœur Lucie eut alors l'idée d'écrire elle-même au Saint-Père. Mais le père Gonçalves, à qui elle avait demandé son avis, n'ayant rien dit, elle abandonna l'idée. Dans le courant de l'année 1934, soit quatre ans plus tard, Mgr da Silva promit à sœur Lucie « *de commencer l'année prochaine à promouvoir la dévotion réparatrice* ». L'année suivante, elle incita les pères Gonçalves et Aparicio à soutenir l'évêque dans sa résolution. Mais Mgr da Silva ne fit rien. Enfin, le 3 août 1938, il accepta de donner son imprimatur à un nouveau tract rédigé par le père Aparicio. Malheureusement, le père fut envoyé au Brésil avant d'avoir pu faire imprimer les tracts. Il put cependant en remettre quelques exemplaires à sœur Lucie qui les envoya à sa mère provinciale, laquelle transmit le tract à l'évêque de Porto.

Malgré le peu de résultats obtenus, sœur Lucie continua à insister auprès du père Aparicio pour répandre la pratique de la communion réparatrice. Notamment, comme nous l'avons déjà dit, le 19 mars 1939, elle lui écrivit : « *De la pratique de cette dévotion, unie à la consécration au Cœur Immaculé de Marie, dépend la guerre ou la paix dans le monde.* » Le zèle du père pour cette dévotion en fut revigoré et il s'employa à diffuser très largement cette dévotion au Brésil. Tenue informée des progrès obtenus, elle lui exprima sa joie en précisant : « *Notre-Dame a promis de retarder le fléau de la guerre, si cette dévotion est propagée et pratiquée* », car les menaces de guerre se faisaient de plus en plus pressantes. À la même époque, elle eut une communication de Notre-Seigneur qu'elle révéla au père Gonçalves : « *Notre-Seigneur m'a dit encore : demande, insiste de nouveau pour qu'on divulgue la communion réparatrice des premiers samedis du mois en l'honneur du Cœur Immaculé de Marie.* »

Malheureusement Mgr da Silva ne bougeait toujours pas. La déclaration de guerre, le 1^{er} septembre 1939, le fit sans doute réfléchir et le décida enfin à agir. Le 13 septembre suivant, à Fatima, dans le sermon de la messe qu'il célébra ce jour-là, il rendit publique la communion du 1^{er} samedi du mois. 15 février 1926 – 13 septembre 1939 : il aura fallu treize ans et demi pour avoir enfin une première reconnaissance officielle de cette dévotion. Malheureusement, il était bien tard et la guerre avait commencé. Mais à cause d'elle, il y eut un grand effort pour faire connaître la dévotion. Elle fut diffusée d'abord au Portugal, en Espagne où se trouvait sœur Lucie et au Brésil où se trouvait le père Aparicio, puis petit à petit dans les différents pays catholiques.

À cette époque, le confesseur de sœur Lucie lui demanda d'écrire au Saint-Père. Le 24 octobre 1940, elle rédigea une première lettre qu'elle soumit à l'avis de Mgr da Silva. Ce dernier lui fit malheureusement corriger de nombreux passages. Elle envoya une lettre corrigée au Saint-Père le 2 décembre, dans laquelle est tout de même très clairement exposé en quoi consiste la communion réparatrice et son but :

Très Saint Père, jusqu'en 1926, tout cela a été gardé en silence, selon l'ordre exprès de Notre Dame.

Alors, après une révélation dans laquelle **Elle a demandé la propagation dans le monde de la communion réparatrice des premiers samedis de cinq mois consécutifs, en faisant, dans le même but, une confession, un quart d'heure de méditation sur les mystères du Rosaire, et en récitant un chapelet, afin de réparer les outrages, les sacrilèges et les indifférences commis contre son Cœur immaculé**, notre bonne Mère du Ciel promettait aux personnes qui pratiqueraient cette dévotion, de les assister à l'heure de la mort, avec toutes les grâces nécessaires pour se sauver.

J'ai exposé la demande de Notre Dame à mon confesseur qui a employé quelques moyens pour la réaliser. Mais c'est seulement le 13 septembre 1939 que son Excellence Monseigneur l'évêque de Leiria a daigné, à Fatima, rendre publique cette demande de Notre Dame.

Je profite de ce moment, Très Saint Père, pour **demander à Votre Sainteté qu'elle daigne étendre et bénir cette dévotion pour le monde entier.**

Ainsi, à la fin de l'année 1942, le pape était enfin informé de la demande de Notre-Dame. Il aura fallu dix-

sept ans pour qu'elle lui parvienne. Il s'était passé douze ans depuis la reconnaissance officielle de l'authenticité des apparitions de Fatima. Malgré tout, les efforts de sœur Lucie avaient atteint leur but : toute les échelons de la hiérarchie de l'Église, jusqu'au Saint-Père, étaient informés de la demande de Notre-Dame. Elle avait ainsi répondu à l'ordre reçu de Notre-Dame le 10 décembre 1925 et confirmé par l'Enfant-Jésus le 15 février suivant.

Malheureusement, si Pie XII et ses successeurs s'appliquèrent à réaliser la demande relative à la consécration de la Russie, aucun d'eux n'a jamais fait allusion aux premiers samedis du mois. Pourtant, ces deux demandes sont clairement liées (nous développerons ce point dans la prochaine lettre de liaisons). Ce silence des papes est étonnant, car la communion du premier samedi du mois avait déjà été encouragée par saint Pie X, comme on l'a vu. Quelle raison a fait qu'aucun pape n'a confirmé cette dévotion en voyant qu'elle avait été formellement demandée par Notre-Dame treize ans après la décision de saint Pie X ? Aussi, la diffusion de cette dévotion, très officiellement approuvée le 13 septembre 1939 par Mgr da Silva, ne s'est opérée que grâce aux initiatives individuelles d'évêques, prêtres, religieux ou religieuses, soutenus dans de nombreux cas par des laïcs.

Ce silence du Saint-Siège devant une demande si claire et si simple de notre Mère du Ciel est douloureux. Pourtant, l'histoire a montré ce qu'il advenait lorsqu'on restait sourd aux demandes divines : la deuxième guerre mondiale est devenue une réalité. Aussi est-il particulièrement important de faire tout ce que nous pouvons pour faire connaître cette dévotion. C'est pour cette raison que Salve Corda, avec le soutien de Cap Fatima, a lancé le [Jubilé 2025 des premiers samedis de Fatima](#) et cherche à obtenir que, pour le centenaire de la demande de Notre-Dame, cette dévotion soit enfin officiellement approuvée par le Saint-Père.

Le centenaire de la demande de Notre-Dame

La célébration du centenaire se poursuit dans les différents pays du monde. Après les cérémonies en janvier à la [chapelle de la Médaille Miraculeuse](#), en février à [Magdouché au Liban](#), en mars à [Notre-Dame de Lorette en Italie](#) et à Walshingam en Angleterre, en avril à la [Grande Chartreuse](#), le 3 mai, une cérémonie d'une ampleur inégalée eut lieu au [sanctuaire Marie Reine de la Paix à Mugeru](#) au Burundi : tous les évêques du Burundi et des milliers de fidèles se sont rassemblés pour réaliser la demande de Notre Dame de Fatima (voir [ICI](#) et [ICI](#)).

Pour le 1^{er} samedi de juin (dans deux jours), la cérémonie aura lieu en Amérique du Nord, au [sanctuaire de La Crosse dédié à Notre Dame de Guadalupe](#). La messe sera célébrée par le cardinal Burke. Même si nous ne pouvons pas nous y rendre, unissons-nous à cette cérémonie en n'omettant pas de faire notre communion réparatrice ce jour-là en union avec tous ceux qui entoureront le cardinal.

Les cérémonies suivantes sont prévues à Lourdes le 2 août, à La Salette le 6 septembre, à Bettbrunn en Allemagne le 4 octobre, à Vailankanni en Inde et au Saint Sépulcre à Jérusalem le 1^{er} novembre, à Fatima le 6 décembre (voir la liste des célébrations, passées ou à venir, sur [cette page du site](#)).

Enfin, il est prévu une cérémonie officielle à la basilique Sainte Marie Majeure à Rome le 10 décembre, jour du centième anniversaire de la demande de Notre-Dame. Prions pour que, d'ici là, le nouveau Saint-Père, Léon XIV, nomme un légat comme il en a nommé un pour les jubilé de Paray-le-Monial et de Sainte Anne d'Auray et qu'à cette occasion il approuve officiellement et recommande la communion réparatrice des premiers samedis du mois.

À ce propos, il nous faut faire un appel urgent à votre générosité. En effet, les célébrations pour développer les premiers samedis ont un coût. Par exemple l'organisation au Burundi a été très chère, car le pays est le plus pauvre d'Afrique et il a fallu affréter des dizaines de cars pour acheminer une partie des 10 000 pèlerins, organiser la sécurité, etc. Pour nous aider, vous pouvez faire un don déductible de l'impôt sur le revenu :

- soit par le site Credofunding : <https://www.credofunding.fr/fr/jubile2025-fatima> (le reçu fiscal est envoyé automatiquement),
- soit directement sur le site du jubilé : <https://www.jubile2025-fatima.org> en cliquant en bas de la page sur le bouton "NOUS SOUTENIR" (ou [en cliquant ICI](#) pour accéder directement au formulaire de don),
- soit par chèque libellé à l'ordre de la Confrérie de Saint Joseph, 1518 avenue du Commandant Houot, 83130 La Garde, France.

Si chaque abonné à la lettre ne donnait ne serait-ce que 10 €, tous les frais des cérémonies seraient couverts.

Mais le plus important est que nous ayons tous à cœur de ne jamais manquer notre communion réparatrice le premier samedi du mois, de faire connaître cette dévotion autour de nous, d'inciter nos proches à la pratiquer, de faire de la publicité pour *Jubilé des 1^{ers} samedis de Fatima*, et enfin de prier avec ferveur pour que nous obtenions du Saint-Père qu'il approuve et recommande la communion réparatrice des premiers samedis du mois.

En union de prière dans le Cœur Immaculé de Marie
Yves de Lassus